



Compte rendu de l'Assemblée générale du Comité régional ulm Bourgogne de la FFPLUM

Dimanche 15 Février 2009 de 14h30 à 16h30
A Pouilly en Auxois (21)

Membres du comité directeur

Présents : Mme Odile RABLAT et MM Michel CHABRIER (trésorier), Bernard GUITTAT (2^{ème} vice président), Patrick GUYOT (secrétaire) Jacky ROBIN (président),
Excusé : MM Alain ACART (1^{er} vice président) et Alain Roussel

Clubs et sociétés présents ou représentés

15 clubs sur 40 clubs affiliés soit 42 voix sur 84

2102 – Icare Club ULM
2103 - ULM Club « les mi-lents de l'Auxois »
2106 – Club ULM Val de Saône
2107 – ULM Club de Pouilly
2111 – Aéro-Club de la Côte d'Or
2112 – U Ailes Aime
2114 – Aéro 21
2117 – Aéro Club du Chatillonnais
2118 – Rêve Aile Toi !

5802 – Sensu'ailes
7101 – ULM Club Bourgogne
7110 – Altimage ULM
8907 - ULM Loisir Villeneuve/Yonne
8910 – Association sénonaise de constructeurs amateurs aéronefs (ASCAA)
8913 – PoneyVolant Paramoteur

Jacky ROBIN, Président du Comité régional FFPLUM de Bourgogne a ouvert cette Assemblée Générale à 14h30 en remerciant les participants pour leur présence. Il a ensuite passé la parole à Jean-Pierre PAPET, Président du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) de Bourgogne.

M PAPET a rappelé que le CROS a pour objet de permettre des transversalités entre les disciplines sportives. Le CROS participe au Centre National du Développement du Sport (CNDS). A ce propos, il informe les participants d'une nouveauté concernant les demandes de subvention au CNDS : le plancher de 450€ est remonté à 600€ minimum par demande. La fenêtre de dépôt se situe entre le 6 février et le 18 mars. Les formulaires sont téléchargeables soit sur le site de la DRJS soit sur le site du CROS de Bourgogne. Pour pouvoir bénéficier des subventions du CNDS il faut obtenir un agrément DRJS possible au bout de 1 an d'existence (contacter Pierre Emmanuel PANIER à la DRJS Tél. 03.80.68.39.11).

Pour des demandes de financement conséquentes, il convient de privilégier les multi financements (monter le dossier avec aide de la commune, par exemple).

Pour le Conseil régional, il intervient plutôt pour aider les ligues et comités régionaux. M. PAPET souligne que le budget du Conseil régional pour le sport a été multiplié par trois ces dernières années.

Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale de l'année passée

Le compte rendu de l'AG du 24 février 2008 a été approuvé à l'unanimité.

Compte rendu d'activité 2008 :

Le président, Jacky ROBIN, a présenté l'activité 2008 :

- Dossier de demande de subvention CNDS 2008 (février 2008)
- Assemblée Générale du CRB du 28 février 2008 à Beaune
- Assemblée Générale de la FFPLUM le 29 mars 2008 à Paris
- Trois réunions du Comité Directeur
- Trois réunions de Bureau
- Organisation de la Troisième Traversée de Bourgogne
- Dossier de demande de subvention Conseil Régional pour la Traversée de Bourgogne
- Stand du CRB au Meeting aérien de la BA 102
- Préparation édition et diffusion de « info ulm-bourgogne », 4 numéros (Odile RABLAT)
- Participation au Meeting de Chatillon sur Seine
- Participation à deux réunions Fédérales des Comités Régionaux
- Cinq réunions CROS ULM dans le cadre de la présidence de la Commission des Sports Aériens, dont trois pour le BIA, afin de préparer la rentrée scolaire 2009/2010

Le compte rendu d'activité a été approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

Le trésorier du Comité régional, Michel CHABRIER, a présenté à son tour le rapport financier

Au 31/12/2008 le total des charges s'élève à 9 360€ et les produits à 11 455€ soit un résultat de 2 095€ (report à nouveau sur 2009).

Quelques remarques relatives à la ventilation des charges ont été exprimées, notamment sur le choix de mettre dans la ligne « honoraires » des achats liés à la publication et l'envoi d'Info ulm-bourgogne.

Le budget prévisionnel pour 2009 a ensuite été proposé à hauteur de 15 195€

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité moins 1 abstention

Quitus a été donné à l'unanimité au trésorier que les participants ont remercié pour son travail durant ses mandats.

Informations : les clubs peuvent avoir gratuitement le programme de gestion de la FFPLUM.

Jean Pierre PAPET a indiqué à ce propos que le CROS organise des journées de formation sur les projets (gestions des moyens humains, gestion du temps, gestion des conflits et gestion financière des projets) – voir site du CROS à la rubrique « formation ». (il y aurait également des formations proposées sur le site Internet de la DDJS 71)

Elections du Comité directeur

Le président a ensuite ouvert les élections du Comité directeur du Comité régional Bourgogne de la FFPLUM, rappelant que les Comités directeurs sont renouvelés l'année qui suit les jeux olympiques d'été, soit tous les quatre ans. Il a également rappelé que la quasi-totalité des membres du Comité directeur actuel, notamment les membres du bureau, ne se représentent pas.

A l'exception d'Alain ROUSSEL (Aéro 21), chaque candidat s'est ensuite présenté et a indiqué ses motivations pour être membre du Comité directeur. Les candidats devant « *se présenter personnellement à l'assemblée générale pour se faire élire et expliquer leurs motivations* » (Article II-b du Règlement intérieur du CRB), la candidature d'Alain Roussel a dû être retirée de la liste des candidats, ainsi que celle d'Alban ROCHE pour ne pas être majeur.

42 bulletins – 1 nul = 41 exprimés

Sont élus :

Nom Prénom	Club	Voix
AMIOT Claude	2107 - ULM Club Pouilly	41
BURILLIER Paul	7101 – ULM Club Bourgogne	41
DARD Claude	2107 – ULM Club Pouilly	41
LAFONT Laurent	8913 – Poney Volant Paramoteur	40
PARMENTIER Sylvain	7113 – Air Chalon Club	37
RABLAT Odile	2114 – Aéro 21	38
RIEUL Dany	7101 – ULM Club Bourgogne	41
ROUMIER Bruno	2118 – Rêve Aile Toi !	39
ROUMIER Patricia	2118 - Rêve Aile Toi !	41

À l'issue du vote le Comité directeur s'est réuni pour élire le Bureau :

Composition du Bureau

Président : PARMENTIER Sylvain

Vices présidents : LAFONT Laurent (pour le 89) ; BURILLER Paul (pour le 71) ;
RABLAT Odile (pour le 21)

Secrétaire : ROUMIER Patricia – **secrétaire adjoint** : ROUMIER Bruno

Trésorier : AMIOT Claude

L'Assemblée Générale a validé le changement du siège social dans l'article 1er des statuts : après « Elle a son siège social » ajouter « à l'adresse de son Président » et supprimer « Chez Monsieur Jacky ROBIN 23, rue J. Broquars 21121 Fontaine les Dijon ».

Jacky ROBIN a clos cette Assemblée générale en remerciant tous les participants et les membres du Comité directeur qui l'ont accompagné depuis 7 ans dans la création et la gestion du comité régional FFPLUM de Bourgogne. Il a souhaité bon vent au nouveau Comité directeur et s'est engagé, avec les membres de l'ancien comité directeur, à faciliter le passage de relais.

Le Président sortant

Jacky Robin

Le Président

Sylvain PARMENTIER

Le secrétaire sortant

Patrick GUYOT

La secrétaire

Patricia ROUMIER